

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 30/05/2024 - B2024/005044 - 2012 B 00083 - 520 058 983 - SARL I.L.S.

Désignation de l'entreprise : SARL I.L.S. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 1 AVENUE DU GENERAL LECLERC 38540 HEYRIEUX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52005898300021 Néant *

Table of assets with columns: Description, Code, Brut 1, Amortissements, provisions 2, Net 3. Rows include Capital souscrit non appelé, Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles, Immobilisations financières, Stocks, Actif circulant, and Comptes de régularisation.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL I.L.S.		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)			DG		
	Report à nouveau			DH	464 801	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	27 685	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	503 486	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)			DV	134 017	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	209 518	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	326 254	
	Dettes fiscales et sociales			DY	536 677	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	180 212	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 386 679		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 890 164		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 177 160	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL I.L.S.		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *		
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	3 220 692	FH		FI	3 220 692	
		Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 220 692	FK		FL	3 220 692	
	Production stockée *						FM			
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP			
	Autres Produits (1) (11)						FQ			
			Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 220 692
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stocks (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	330 124		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	1 610		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 230 619		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	16 359		
	Salaires et traitements *						FY	134 979		
	Charges sociales (10)						FZ	35 494		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS		GA	135 690	
			- dotations aux provisions					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	348 529		
		Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 233 403	
		I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-12 710	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
		Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	18 146	
	Différences négatives de change							GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
		Total des charges financières (VI)						GU	18 146	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-18 146	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-30 857	

Désignation de l'entreprise <u>SARL I.L.S.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		552
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		95 067
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		95 619
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		12 627
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		15 884
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		3 675
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		32 186
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			63 433
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices * (X)			4 892
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			3 316 311
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			3 288 627
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			27 685
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *
			- Crédit-bail immobilier
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	
	(9)	Dont transfert de charges	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	CB amende	35	
	PRLV SEPA CM-CIC Leasing Solut PRLV SEPA CM-CIC Leasing Solut	438	
	Fact. frais de indem starlease	15	
	Fact. fran finance frais indemn	15	
	Fact. fran finance frais indemn	15	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL I.L.S. Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	22 356	QA	1 530	QB		QC	23 886
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD	38 551	QE	6 754	QF		QG	45 305
	Matériel de transport	QH	393 547	QI	130 615	QJ	123 351	QK	400 812
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 191	QM	465	QN		QO	1 656
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	455 645	QV	139 364	QW	123 351	QX	471 659
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	455 645	ØP	139 364	ØQ	123 351	ØR	471 659

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR		RS	RT	RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY		RZ	SB	SC		SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst.gales,agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL II	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO		
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 52005898300021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL I.L.S.

ADRESSE (voie) 1 AVENUE DU GENERAL LECLERC

CODE POSTAL 38540 VILLE HEYRIEUX

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique ABDALLAH Prénom(s) ADNAN

Nom marital ABDALLAH % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 500,00

Naissance : Date 26/12/1975 N° Département 69 Commune LYON Pays France

Adresse : N° 29 Voie , rue André Lenotre

Code Postal 69780 Commune MIONS Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique LAMY Prénom(s) STEPHANIE

Nom marital ABDALLAH % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 500,00

Naissance : Date 16/03/1977 N° Département 43 Commune LE PUY EN VELAY Pays France

Adresse : N° 29 Voie , rue André Lenotre

Code Postal 69780 Commune MIONS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ETAT DES STOCKS	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		
CORPORELLES		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.	25 157		
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	68 880		20 000
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	681 246		47 584
		Matériel de bureau & info., mobilier	2 132		2 208
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL III	777 415		69 793
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	5 000		
		TOTAL IV	5 000		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			782 415		69 793

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.			25 157	
		Instal. gén., agencts, aménagts d.			88 880	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		138 808	590 022	
		Mat.bureau, info., mob.			4 340	
		Emballages récup. div.				
		Immos corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL III		138 808	708 400	
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en equivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			5 000	
		TOTAL IV			5 000	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				138 808	713 400	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		22 356	1 530		23 886
Autres immos corporelles					
	Inst. générales agencem. amén. div.	38 551	6 754		45 305
	Matériel de transport	393 547	130 615	123 351	400 812
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 191	465		1 656
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		455 645	139 364	123 351	471 659
TOTAL GENERAL		455 645	139 364	123 351	471 659

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler						
	Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	4 860,00	3 250,00	4 860,00	3 250,00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	4 860,00	3 250,00	4 860,00	3 250,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 000		5 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	79 663	79 663	
	Autres créances clients	1 280 130	1 280 130	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	264 090	264 090	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	12 550	12 550		
Charges constatées d'avance	32 321	32 321		
TOTAUX		1 673 754	1 668 754	5 000
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	32 321
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	32 321

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		326 254	326 254		
Personnel & comptes rattachés		18 665	18 665		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		47 021	47 021		
Etat & Impôts sur les bénéfices		29 418	29 418		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		440 954	440 954		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		619	619		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		134 017	134 017		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		180 212	180 212		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 177 160	1 177 160		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 337
Dettes fiscales et sociales	19 631
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	41 968

Exercice ouvert le	01/01/22	et clos le	31/12/22	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SARL I.L.S. 1 AVENUE DU GENERAL LECLERC 38540 HEYRIEUX					
SIRET 5 2 0 0 5 8 9 8 3 0 0 0 2 1			Mél : ils.location69@hotmail.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées Entretien et réparation de véhicules aut				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
--	--	--	--	--	--

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	32 612	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i>	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octes A</i>	<input type="checkbox"/>
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)					
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
---	--	--	--	--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
--	--	--	--	--	--

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
--	--	--	--	--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
---	--	--	--	--	--

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
--	--	--	--	--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de formulaires n°2065-SD)					
--	--	--	--	--	--

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom / Adresse		
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
			Nom / Adresse		
			État de résidence		
			N°		

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
------------------------------------	--	--	--	--	--

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON X Si oui, indication du logiciel utilisé					
--	--	--	--	--	--

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
MANNEVY Michel 204 bis, Avenue Franklin Roosevelt 69500 BRON <i>Tél : 0472371100</i>			<i>Tél :</i>		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 10/05/24 Lieu : Heryrieux		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : <i>gérant</i> M Adnan ABDALLAH		
Signature			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> <i>prestataire :</i>					



certifié conforme

SARL I.L.S.

SARL au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 1 AVENUE DU GENERAL LECLERC 38540 HEYRIEUX
RCS n°520058983- RCS VIENNE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Chers associés,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 27 684,73 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 3 220 692,17 Euros hors taxes contre 2 396 685,48 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une augmentation de 824 006,69 Euros pour une variation de 34,38%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 3 220 692,17 Euros contre 2 431 851,01 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 788 841,16 Euros pour une variation de 32,44%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 3 233 402,58 Euros contre 2 380 635,72 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 852 766,86 Euros pour une variation de 35,82%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 18 146,27 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 18 146,27 Euros.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 95 619,30 Euros contre 17 910,68 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 77 708,62 Euros.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 32 185,89 Euros contre 21 303,42 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 10 882,47 Euros pour une variation de 51,08%.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 1 519 154,68 Euros contre 1 195 639,58 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 323 515,10 Euros pour une variation de 27,06%.
- Les liquidités sont de 18 905,24 Euros contre 4 054,89 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 14 850,35 Euros.

Pour cet exercice :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 330 124,05 Euros contre 317 316,10 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 12 807,95 Euros pour une variation de 4,04%.
- Les variations de stocks de matières premières sont de 1 610,00 Euros contre -4 340,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 5 950,00 Euros .
- Les autres achats et charges externes sont de 2 230 618,50 Euros contre 1 753 449,76 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 477 168,74 Euros pour une variation de

27,21%.

- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 16 358,88 Euros contre 5 327,70 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 11 031,18 Euros .
- Les salaires et traitements sont de 134 978,57 Euros contre 136 397,70 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 1 419,13 Euros pour une variation de -1,04%.
- Les charges sociales sont de 35 493,90 Euros contre 1 031,46 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 34 462,44 Euros.
- Les dotations aux amortissements sont de 135 689,87 Euros contre 171 425,60 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 35 735,73 Euros pour une variation de -20,85%.
- Les autres charges sont de 348 528,81 Euros contre 27,40 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 348 501,41 Euros.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 est de 27 684,73 Euros.
- L'effectif est de 5 salariés.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Installations et agencements divers : 20 000,00 Euros
- Matériel de transport : 47 584,48 Euros
- Matériel de bureau et informatique : 2 208,34 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

Constatation de créances perdues à hauteur de 348.528 €.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

Conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce

Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, est établi ce jour.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 27 684,73 Euros formant un résultat affectable de 27 684,73 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 27 684,73 Euros ;
- Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Gérance pour l'exercice écoulé.

Fait à HEYRIEUX
Le 08/06/2023

La Gérance.



SARL I.L.S.

SARL au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 1 AVENUE DU GENERAL LECLERC 38540 HEYRIEUX
RCS n°520058983- RCS VIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL DU 28 JUIN 2023

Le 28 juin 2023, les associés de la société SARL I.L.S. se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 1 AVENUE DU GENERAL LECLERC 38540 HEYRIEUX à 19 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur ABDALLAH ADNAN.

La Présidence de l'assemblée constate que :

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Le rapport de gestion.
- L'inventaire.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- L'annexe comptable

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2022.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Délégation de pouvoir.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 27 684,73 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 27 684,73 Euros formant un résultat affectable de 27 684,73 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

AA ST

- Au report à nouveau pour 27 684,73 Euros;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu' aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours du ou des précédents exercices.

Résolution N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce

- L'assemblée générale approuve la convention visée à l'article L223-19 du code de commerce, conclue entre REMUNERATION GERANCE et la société, le 01/01/2017, et mentionnée dans le rapport spécial établi à cet effet.

- REMUNERATION GERANCE La gérance n'est pas rémunérée.


Résolution N° 4 - Délégation de pouvoir

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Gérance et tous les associés présents.

Fait à HEYRIEUX,
Le 28/06/2023.

Signatures des associés :

Monsieur ABDALLAH ADNAN	
Madame ABDALLAH STEPHANIE	